

**Quels intérêts pour l'employeur d'utiliser ou non la période de professionnalisation ?
Quelques éléments de réflexions...**

La période de professionnalisation		
	Avantages	Limites
Expérience professionnelle	Les bénéficiaires d'une période de professionnalisation ont souvent acquis une expérience professionnelle dans la même entreprise : bonne connaissance du contexte de travail, des process en œuvre dans l'entreprise, de l'environnement de l'entreprise, etc.	Une expérience professionnelle qui s'est souvent construite dans l'exercice d'un seul poste, dans une même entreprise. La période de professionnalisation peut renforcer ces personnes dans « un seul » savoir-faire métier : le risque étant de limiter leur employabilité
Formation	La période de professionnalisation offre la possibilité aux personnes de suivre une formation couplée à un parcours de professionnalisation dans l'entreprise, qui peut être complémentaire au(x) parcours de formation déjà effectué(s). De plus, la formation suivie dans le cadre de la période de pro répondra – à priori – aux besoins de l'entreprise en termes de compétences, dans le cadre d'une GPEC.	La formation poursuivie, dans le cadre d'une période de professionnalisation, si elle correspond au contexte spécifique de l'entreprise, peut être difficilement transférable vers une autre situation de travail
Investissement personnel dans l'entreprise	Si l'entreprise propose une période de professionnalisation à des salariés, pour lesquels il existe un risque pour leur emploi, alors ces derniers se sentiront soutenus, leur investissement dans l'exercice de leur poste de travail actuel et dans la formation, ne pourra être que meilleur	Les salariés, à qui une période de professionnalisation est proposée, afin de favoriser leur maintien dans l'emploi, pourront être « craintifs » quant à leur avenir dans l'entreprise
Perspectives d'évolution professionnelle	La période de professionnalisation permet une stabilisation des salariés dans l'entreprise puisque le dispositif de la période de professionnalisation favorise le maintien dans l'emploi ou l'accès à un nouvel emploi (toujours dans la même entreprise)	La mobilité externe n'est pas forcément encouragée, via la période de professionnalisation